

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le dix-sept septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	17
Votants	22
dont Pouvoirs	05

Présents : Le Maire, Genoud Marc,
MM les Adjointes : S. Mercet, C. Seifert, R. Personnaz,
MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, A. Saint-Pierre, F. Aragon, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, J. Personnaz, S. Manganelli, S. Tugler-Rossi, C. Liévin, S. Casabianca
Pouvoirs : P. Meylan donné C. Seifert, T. Eudes donné à N. Laks, M. Aragon donné à F. Aragon, Vilmint G donné à S. Pérou, S. Baud donné à M. Genoud
Absent : V. Roy
A été nommé secrétaire : F. Aragon

FINANCES- Subvention région Auvergne-Rhône-Alpes remplacement de l'éclairage des courts de tennis

Dans le cadre du schéma régional de développement de la pratique du tennis en Auvergne-Rhône-Alpes, la commission permanente de la région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé le 20 décembre 2019, l'attribution d'une aide de 6 200 € pour le remplacement de l'éclairage des courts de tennis.

Ces travaux ont été pris en charge par la commune et la subvention a été versée au Tennis Club Chable Beaumont.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'émettre un titre de recette à l'encontre du Tennis Club Chable Beaumont afin qu'il procède au reversement des 6 200 € au profit de la commune.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Maire,

